

MISE A JOUR SUR LES PROGRÈS CONCERNANT LA RÉSOLUTION 16/03 SUR LES SUITES À DONNER À LA DEUXIÈME ÉVALUATION DES PERFORMANCES

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 20 NOVEMBRE 2018

OBJECTIF

Fournir au Comité scientifique (CS) l'occasion de passer en revue et de discuter les recommandations issues de la Deuxième Évaluation des Performances de la CTOI, adoptées par la Commission dans la Résolution 16/03.

CONTEXTE

En réponse aux appels de la communauté internationale pour une révision de la performance des Organisations Régionales de Gestion des Pêches (ORGP), la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) a décidé en 2007 de mettre en œuvre un processus d'Évaluation des Performances. La CTOI a formé un Comité d'Évaluation des Performances, composé d'un expert juridique indépendant, un expert scientifique indépendant, six membres de la CTOI et un observateur d'une organisation non-gouvernementale, qui a rendu son rapport à la Commission en janvier 2009. L'évaluation de ce Comité a été fondée sur les critères élaborés à la suite d'une réunion conjointe des ORGP thonières en 2007 à Kobe, Japon et s'est concentrée sur les questions suivantes :

- Adéquation de l'Accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) aux principes actuels de la gestion des pêches,
- Cohérence entre les avis scientifiques et les mesures de conservation et de gestion adoptées,
- Efficacité des mesures de contrôle établies par la CTOI et
- Efficacité et transparence de la gestion financière et administrative.

En 2009, le premier Comité d'Évaluation des Performances de la CTOI a publié un rapport de 81 recommandations pour améliorer le fonctionnement de la CTOI. En 2015, une deuxième évaluation des performances a été réalisée et ses recommandations ont été soumises à des fins d'examen par la Commission lors de sa 20^e session.

DISCUSSION

Lors de la 20^e session de la Commission qui a eu lieu en mai 2016, les membres ont adopté la Résolution 16/03 *Sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances*, ont approuvé les recommandations du rapport du Comité et établi un Comité technique chargé d'élaborer un programme de travail avec des actions concrètes en réponse aux recommandations, y compris des priorités, une proposition de calendrier, des budgets et une proposition de texte pour nouvel Accord de la CTOI. La première réunion du Comité Technique sur l'Évaluation des Performances (CTEP) a eu lieu les 8 et 9 février 2018, aux Seychelles. Les recommandations concernant le Comité scientifique, qui seront examinées par le Comité Technique sur l'Évaluation des Performances, sont présentées à l'[Appendice A](#), pour examen.

RECOMMANDATIONS

Que le Comité Scientifique :

1. **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC-2018-SC21-08 qui reprend les recommandations issues de l'évaluation des performances, ([Appendice A](#)).

APPENDICES

Appendice A : Mise à jour 2018 sur les progrès concernant la Résolution 16/03 – Sur les suites à donner à la deuxième évaluation des performances.

APPENDICE A

MISE A JOUR 2018 SUR LES PROGRES CONCERNANT LA RESOLUTION 16/03 SUR LES SUITES A DONNER A LA DEUXIEME EVALUATION DES PERFORMANCES

(NOTE : NUMEROTATION ET RECOMMANDATIONS SELON APPENDICE I DE LA RESOLUTION 16/03)

REFERENCE	RECOMMANDATION	RESPONSABILITE	MISE A JOUR/ÉTAT	CALENDRIER	PRIORITE
PRIOTC02.02 (para. 86)	<p><i>États des ressources marines vivantes</i></p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>a) Tout en continuant à travailler sur l'amélioration de la collecte et la déclaration des données, le Comité scientifique devrait continuer à utiliser des méthodologies d'évaluation des stocks qualitatives pour les espèces pour lesquelles il y a peu de données disponibles, y compris des approches fondées sur les risques écologiques, et à soutenir le développement et l'amélioration des techniques d'évaluation des stocks pauvres en données pour soutenir la détermination de l'état des stocks.</p>	<i>Comité scientifique</i>	<p>En cours :</p> <p>Depuis 2013, des approches pauvres en données pour déterminer l'état des stocks ont été appliquées à une gamme d'espèces de porte-épée et de thons néritiques. Le GTM a un élément dans son programme de travail spécifiquement lié à ceci :</p> <p>« 2.1 Explorer les méthodes potentielles de présentation des avis sur l'état des stocks aux gestionnaires à partir d'une gamme de scénarios pauvres en données, par exemple à travers le développement d'une approche par paliers pour fournir des avis sur l'état des stocks, basée sur le type d'indicateurs utilisés pour déterminer l'état des stocks (par exemple, séries de PUE, modèle d'évaluation des stocks) ».</p> <p>Un projet a été élaboré avec le financement de l'UE pour poursuivre ce travail, qui sera conduit et présenté en 2019.</p> <p>Un atelier de renforcement des capacités a été organisé en collaboration avec le projet ZADJN en 2017 sur l'outil DLM.</p> <p>Une évaluation des risques écologiques a été réalisée en 2018 pour les principales espèces de requins ainsi que pour les tortues marines dans l'océan Indien.</p>	En cours	Moyenne

	<p>b) Il faudrait clairement délimiter les dispositions sur la confidentialité et les questions d'accessibilité aux données par les scientifiques impliqués, et/ou les modifier, si nécessaire, de sorte que les analyses d'évaluation des stocks puissent être reproduites.</p>	<p><i>Comité scientifique & Commission</i></p>	<p>En cours : Les fichiers d'entrée, de sortie et les exécutables pour l'évaluation des principaux stocks sont archivés au Secrétariat pour permettre la reproduction des analyses. L'accès aux données opérationnelles dans le cadre des accords de coopération et à celles soumises à des règles de confidentialité est encore limité. Dans certains cas, le Secrétariat est lié par les règles nationales de confidentialité des données des membres et des parties coopérantes non-contractantes.</p> <p>Le développement en cours de la nouvelle base de données intégrée de la CTOI améliore l'accessibilité aux jeux de données de la CTOI pour les utilisateurs extérieurs au Secrétariat tout en veillant à ce que les règles de confidentialité soient pleinement respectées.</p> <p>La CTOI a contribué et apporté son soutien à l'initiative BlueBridge visant au développement et à la mise en œuvre d'un environnement en collaboration destiné aux scientifiques afin de reproduire et d'exécuter les évaluations des stocks au sein de l'infrastructure distribuée BlueBridge.</p> <p>Les résultats de la standardisation des PUE sont disponibles mais l'accès aux données brutes pourrait ne pas être possible.</p>	<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>
	<p>c) Les présidents et vice-présidents du Comité scientifique et des groupes de travail, en collaboration avec le Secrétariat de la CTOI, devraient élaborer des principes directeurs pour la soumission des documents pour s'assurer qu'ils sont directement liés au programme de travail des groupes de travail concernés et/ou du Comité scientifique, approuvé par la Commission, tout en encourageant la présentation de questions nouvelles et émergentes.</p>	<p><i>Comité scientifique & Présidents et vice-présidents des groupes de travail</i></p>	<p>En cours : Compte tenu de l'augmentation substantielle du nombre de documents soumis ces dernières années pour les réunions des GT (souvent 60), le Secrétariat de la CTOI travaille en étroite collaboration avec les Présidents pour filtrer les documents les plus pertinents pour les points de l'ordre du jour sur la base des priorités du CS et de la Commission pour l'année concernée, et demander aux auteurs de soumettre à nouveau leur document pour une autre réunion ou comme document « d'information ».</p>	<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>

	d) Il faudrait incorporer un examen continu par les pairs et la participation d'experts scientifiques externes, en tant que meilleure pratique pour les groupes de travail et le prévoir dans le budget ordinaire de la Commission.	<i>Comité scientifique & Commission</i>	<p>En cours : Des experts externes (experts invités) sont régulièrement invités à fournir des compétences supplémentaires aux réunions des groupes de travail.</p> <p>Le CS a demandé qu'au moins un « expert invité » soit invité à chacun des groupes de travail scientifiques en 2017 et les années suivantes, afin d'accroître la capacité des groupes de travail à entreprendre les travaux décrits dans le programme de travail (paragraphe 178 de IOTC-2016-SC19-R).</p> <p>En 2018, un expert invité a assisté à toutes les réunions du GT, à l'exception du GTCDS.</p> <p>Le budget alloué par la Commission à cette question a été doublé car elle est considérée comme prioritaire.</p> <p>Le Comité scientifique est convenu qu'une fois que les modèles d'évaluation des stocks seraient considérés comme solides, un examen par les pairs serait souhaitable et que des fonds seraient nécessaires pour entreprendre des examens par les pairs des évaluations des stocks.</p>	En cours	Haute
PRIOTC02.03 (para. 96)	<p>Collecte et déclaration des données</p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>a) La Commission devrait faire des investissements supplémentaires dans la collecte des données et d'un renforcement des capacités ciblé, ce qui est nécessaire pour améliorer encore la fourniture et la qualité des données à l'appui des objectifs de la Commission, identifier les sources d'incertitude dans les données et travailler à réduire cette incertitude.</p>	<i>Commission</i>	<p>En cours : Il existe de multiples possibilités et sources de financement pour le renforcement des capacités en matière de collecte de données et d'analyses scientifiques, tant dans le cadre du budget de la CTOI que dans le cadre d'autres partenariats.</p>	En cours	Haute

	b) que cela ait des implications budgétaires, le personnel du Secrétariat de la CTOI dédié à la collecte de données et aux activités de renforcement des capacités en matière de données devrait être augmenté de 3 à 5 personnes à temps plein.	<i>Commission</i>	Pendante : Le recrutement d'un P1 (chargé des pêches) a commencé fin 2017 et est toujours en cours ; toutefois, la Section données de la CTOI demeure très sévèrement en sous-effectif compte tenu de la charge de travail croissante, qui inclut des missions de suivi des données et de soutien technique, de soutien à la mise en œuvre du Mécanisme régional d'observateurs, du développement de la base de données et des systèmes de dissémination de la CTOI et des nouveaux flux de travail mis en place en 2018 (par exemple la surveillance électronique, le projet pilote MRO, le soutien à la mise en œuvre des HCR sur le listao [Rés. 16/02] et la réduction des captures d'albacore [Rés.17/01].	En cours	Haute
	c) Le Secrétariat de la CTOI devrait faciliter les discussions avec les État côtier non-CPC et autres non-CPC pêchant dans la zone de compétence de la CTOI, pour formaliser des stratégies à long terme pour la soumission des données au Secrétariat de la CTOI, y compris tous les jeux de données historiques pertinents.	<i>Secrétariat de la CTOI</i>	En cours : Cette question est partiellement traitée dans le programme de travail consacré aux missions d'application et de soutien concernant les données.	En cours	Haute
	d) Il faudrait prendre des mesures pour avoir accès aux données à haute résolution, pour être utilisées dans les analyses conjointes, avec une protection de la confidentialité adéquate.	<i>Secrétariat de la CTOI</i>	En cours : Cette capacité sera en partie traitée à travers les fonctionnalités de la nouvelle base de données de la CTOI, en fonction de la qualité de ces données à haute résolution et des conditions de confidentialité qui les concernent. La PUE à la palangre collaborative (impliquant le Japon, la République de Corée et Taiwan, Chine ainsi qu'un consultant halieute indépendant) a impliqué le partage de données au niveau opérationnel. Bien que les résultats des analyses et des PUE communes aient été publiés, les données à échelle fine demeurent confidentielles. En 2017, l'atelier en collaboration a exploré la faisabilité d'inclure des données d'autres CPC (palangriers industriels seychellois) et a discuté des possibilités et des options pour rendre plus flexible l'accès aux données (par exemple via un accès distant).	En cours	Haute

	e) Lorsque les budgets et les autres ressources le permettent, il faudrait encourager la tenue de réunions de préparation des données avant les réunions d'évaluation des stocks (groupes de travail).	<i>Comité scientifique</i>	En cours : Le Comité scientifique a examiné cette question les années précédentes et une réunion préparatoire pour le GTTm en 2019 sera tenue avant la mise à jour de l'évaluation du stock dans le courant de l'année.	En cours	Moyenne
	f) Des moyens novateurs et/ou alternatifs de collecte et de déclaration des données devraient être étudiés et, le cas échéant, mis en œuvre, y compris un mouvement vers la collecte et la déclaration des par voie électronique pour toutes les flottilles.	<i>Comité scientifique</i>	<p>En cours : Le Secrétariat de la CTOI a mis au point un outil électronique pour le Mécanisme régional d'observateurs afin de faciliter la collecte et la notification des données du MRO.</p> <p>Un projet-pilote de surveillance électronique a été lancé en 2018, axé sur les pêcheries à petite échelle (par exemple, filet maillant, bateaux multi-engins palangre/filets maillant) à bord desquels il est difficile de placer des observateurs, et pour lesquels peu ou pas de données sont transmises au Secrétariat de la CTOI.</p> <p>En octobre 2017, un atelier de consultation et de validation a été organisé en Afrique du Sud pour discuter avec les CPC de la future mise en œuvre d'e-MARIS, un système électronique de suivi et de déclaration d'informations qui simplifiera, entre autres, la soumission des données statistiques obligatoires au Secrétariat.</p> <p>Au mois de novembre 2018, trois équipes internationales ont communiqué leur déclaration d'intérêt à mettre en œuvre ce système et le processus de sélection est en cours ; il est prévu que le développement débute au T1 2019.</p> <p>Le Comité scientifique est en train d'élaborer des standards de base pour la mise en œuvre des systèmes d'observation électronique et de déterminer comment ils pourraient être utilisés pour améliorer le niveau de couverture par les observateurs dans les pêcheries de l'océan Indien, comme requis par la résolution 16/04.</p>	2018	Haute

<p>PRIOTC02.05 (para. 104)</p>	<p>Renforcement des capacités (collecte des données) La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>a) La Commission devrait étendre ses missions d'aide sur les données et l'application des missions et le Secrétariat de la CTOI devrait se voir accorder une certaine autonomie pour rechercher des fonds auprès de donateurs extérieurs pour soutenir le travail approuvé par la Commission, y compris des actions de soutien et/ou des initiatives de renforcement des capacités de découlant des missions d'application et qui sont applicables à plus de deux CPC.</p>	<p><i>Commission</i></p>	<p>En cours : Le Secrétariat de la CTOI participe activement à un programme de missions d'application et de soutien concernant les données, mais il est limité par les ressources actuelles en personnel de la Section données.</p> <p>Au cours de l'année 2018, des missions d'application et de soutien aux données ont été menées au Sri Lanka (février et actuellement en cours pour la surveillance électronique), en Indonésie (avril/mai), en Indonésie/Bali (juillet) et une mission au Pakistan est prévue pour le mois de décembre. La mission au Pakistan incluait un deuxième atelier (de suivi) de formation à l'adoption des outils électroniques du MRO pour faciliter la saisie des données et la validation et déclaration des données des observateurs au Secrétariat de la CTOI.</p> <p>Un financement externe pour ces missions a été fourni par la DG-MARE de l'UE.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>
	<p>b) La CTOI devrait continuer l'organisation d'ateliers visant à relier les processus scientifiques et de gestion de la CTOI. Les objectifs de cette série d'ateliers devraient être : 1) améliorer le niveau de compréhension des CPC de la CTOI sur la façon dont le processus scientifique informe le processus de gestion pour la gestion des espèces CTOI et la gestion des écosystèmes ; 2) accroître la prise de conscience des parties contractantes de la CTOI quant à leurs obligations, comme établies dans les mesures de conservation et de gestion de la Commission, qui sont fondées sur des avis scientifiques rigoureux ; 3) améliorer le processus décisionnel au sein de la CTOI ; et 4) fournir une assistance directe à l'élaboration des propositions de mesures de conservation et de gestion.</p>	<p><i>Commission & Secrétariat de la CTOI</i></p>	<p>En cours : Bien que ceci ait été remplacé par le Comité Technique sur les Procédures de Gestion de la CTOI qui s'est réuni pour la première fois en mai 2017, le CTPG a recommandé que cette réunion soit prolongée au-delà de son format actuel d'une journée et que plus de temps soit consacré au développement des capacités scientifiques appropriées pour faciliter la compréhension mutuelle.</p> <p>Un atelier de renforcement des capacités financé par le projet ZADJN a été tenu en 2017 et un autre était prévu en 2018, pour soutenir le CTPG avec un renforcement des capacités plus ciblé sur les gestionnaires des CPC en développement.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>

PRIOTC02.06 (para. 106)	<p>Espèces non-cibles</p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE que la Commission continue d'améliorer les exigences concernant les mécanismes de collecte et de déclaration des données pour les espèces non-CTOI avec lesquelles interagissent les pêcheries de la CTOI.</p>	<p><i>Commission et Comité scientifique</i></p>	<p>En cours : Un nouveau formulaire de déclaration des données sur les rejets, permettant la déclaration des rejets avec des informations spatiales et par mois, a été établi pour la collecte de données sur les espèces de prises accessoires non conservées. Divers aspects du projet-pilote dans le cadre de la résolution 16/04 visent également à résoudre ce problème, notamment un atelier tenu en 2018 destiné à étudier les normes de collecte et de déclaration des données.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>
PRIOTC02.07 (para. 112)	<p>Qualité et fourniture des avis scientifiques</p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>a) Le Comité scientifique devrait poursuivre le bon travail entrepris depuis la PRIOTC01 et s'efforcer d'apporter d'autres améliorations dans la façon dont il communique les informations sur l'état des stocks et les perspectives d'avenir pour les stocks à la Commission.</p>	<p><i>Comité scientifique & Groupes de travail</i></p>	<p>En cours : Des révisions et des amendements aux résumés exécutifs sur les espèces sont en cours à travers diverses propositions des GT et du CS, qui visent à améliorer la communication. Ces propositions ont été discutées lors de chaque réunion du CS ces dernières années et des modifications ont été apportées aux documents en conséquence. Cette question sera de nouveau traitée en 2019 par un projet portant plus précisément sur le mode de présentation de l'incertitude dans l'avis sur l'évaluation des stocks, sur la base de méthodes limitées en données.</p>	<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>
	<p>b) Un processus d'examen par des pairs indépendants (et un mécanisme budgétaire correspondant) de l'évaluation des stocks devrait être mis en œuvre, si les activités scientifiques de la CTOI veulent être considérées comme étant en conformité avec les bonnes pratiques et maintenir un haut niveau d'assurance-qualité.</p>	<p><i>Comité scientifique & Commission</i></p>	<p>En cours : Des experts externes invités sont systématiquement invités à participer aux réunions des groupes de travail afin de fournir une expertise supplémentaire.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>

	<p>c) Le Comité scientifique, par le biais de son Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires, devrait poursuivre l'application des cadres de modélisation des écosystèmes.</p>	<p><i>Comité scientifique & Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires</i></p>	<p>En cours : Le GTEPA a récemment ajouté un élément dans son programme de travail sur l'élaboration d'un plan pour les approches écosystémiques de la gestion des pêcheries de la CTOI et a demandé l'élaboration d'un modèle préliminaire de fiches descriptives sur l'écosystème. Des représentants du CS et le Secrétariat ont participé en 2017 à l'atelier conjoint des ORGPt sur l'opérationnalisation de l'AEGP et ont prévu de poursuivre leur participation en 2019 et les années suivantes.</p> <p>La méthodologie concernant les fiches descriptives sur l'écosystème a été discutée lors de la réunion de 2018 du GTEPA et de futurs ateliers visant à l'avancement de ce processus sont prévus pour 2019.</p>	<p>En cours</p>	<p>Basse</p>
	<p>d) Continuer à élaborer et à adopter des points de référence-cibles et limites robustes, et des règles d'exploitation spécifiques aux espèces ou aux pêcheries par le biais des évaluations de la stratégie de gestion, en notant que ce processus a commencé pour plusieurs espèces et est spécifié dans la résolution de la CTOI 15/10 sur des points de référence-cibles et limites et sur un cadre de décision. La résolution 14/03 [remplacée par la Résolution 16/09] sur le renforcement du dialogue entre les scientifiques et les gestionnaires des pêches bénéficiera d'une communication plus formellement structurée entre le Comité scientifique et la Commission, et d'un dialogue facilité pour améliorer la compréhension et informer la prise de décision.</p>	<p><i>Comité scientifique & Commission</i></p>	<p>En cours : La 2ème réunion du Comité Technique sur les Procédures de Gestion a eu lieu en 2018 et une réunion devrait se tenir avant chaque réunion de la Commission, avec la discussion des points de référence inscrite à l'ordre du jour.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>

	<p>e) La Commission et ses organes subsidiaires devraient continuer à veiller à ce que le calendrier des réunions et des activités soit rationalisé de sorte que la charge de travail déjà lourde des personnes impliquées, ainsi que les contraintes budgétaires, soient prises en compte.</p>	<p><i>Commission & Comité scientifique</i></p>	<p>En cours : Tous les groupes de travail ont classé les activités de leurs programmes de travail respectifs comme « haute », « moyenne » ou « basse » et ont attribué un classement numérique dans la catégorie des hautes priorités. Celles-ci sont détaillées et récapitulées dans le document IOTC-2018-SC21-09.</p> <p>Le Comité scientifique discutera également de la possibilité d'alléger le très lourd calendrier annuel des réunions (en combinant les réunions en intersession avec les réunions d'évaluation des stocks) afin de diminuer la charge de travail du Secrétariat de la CTOI et des GT.</p>	<p>En cours</p>	<p>Moyenne</p>
	<p>f) La Commission devrait mettre pleinement en œuvre la Résolution 12/01 Sur la mise en œuvre de l'approche de précaution, de manière à appliquer l'approche de précaution, conformément aux normes agréées au niveau international, en particulier les lignes directrices énoncées dans l'ANUSP, et pour assurer l'utilisation durable des ressources halieutiques, comme énoncée à l'Article V de l'Accord CTOI, notamment en veillant à ce que le l'absence d'information ou une augmentation de l'incertitude dans l'évaluation des jeux de données/des stocks ne soit pas utilisée comme justification pour retarder la prise de mesures de gestion pour assurer la pérennité des espèces CTOI et de celles qui sont affectées par les pêcheries de la CTOI.</p>	<p><i>Commission</i></p>	<p>En cours : L'approche de précaution est utilisée par le CS pour la soumission des avis scientifiques pour la gestion des pêcheries.</p> <p>Une règle d'exploitation a été adoptée pour le listao et des travaux sont en cours sur l'albacore, le patudo et le germon, avec le soutien d'un financement externe (Projet thonier ZADJN de la FAO).</p> <p>Une ESG pour l'espadon est considérée comme hautement prioritaire par la Commission (paragraphe 40 de IOTC-2017-S21-R)</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>
	<p>g) Bien qu'il y ait des implications budgétaires, le personnel du Secrétariat de la CTOI dédié à l'analyse scientifique devrait être augmenté de 2 à 4 scientifiques à plein temps.</p>	<p><i>Commission</i></p>	<p>En cours : Le personnel de la section scientifique de la CTOI a désormais été porté à 3 personnes étant donné que le poste de responsable scientifique est pourvu depuis le mois de juillet 2018. Un autre poste de coordonnateur scientifique sera discuté et présenté à la réunion de la Commission de 2019.</p>	<p>En cours</p>	<p>Haute</p>

PRIOTC02.08 (para. 123)	<p>Adoptions de mesures de conservation et de gestion</p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>b) Dans la mesure où la CTOI ne gère les principaux stocks ciblés relevant de sa compétence que par une régulation de l'effort de pêche, d'autres approches devraient être envisagées, telles que celles proposées dans les résolutions 05/01 et 14/02, y compris des limites de captures, un total autorisé des captures (TAC) ou un total autorisé d'effort (TAE).</p>	<i>Commission et Comité scientifique</i>	<p>Pendante : Bien que le CTCA ait progressé sur cette question, l'ordre du jour du GTTT a également inclus l'option d'outils de gestion alternatifs. Cela devrait se poursuivre à la lumière des révisions des résolutions 17/01 et 16/02.</p>	Pendante	Haute
	<p>c) Le dialogue entre science et gestion devrait être renforcé pour améliorer la compréhension des approches modernes de la gestion des pêches, y compris par la mise en œuvre des stratégies d'exploitation grâce à l'utilisation de la l'évaluation de la stratégie de gestion. La Commission devrait adopter un processus formel pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'exploitation dans un délai défini.</p>	<i>Commission et Comité scientifique</i>	<p>Terminée : La Commission a adopté la Résolution 16/09, portant création d'un Comité Technique sur les Procédures de Gestion, officialisant un processus visant à faciliter la discussion et l'adoption de stratégies d'exploitation. La première réunion du CTPG a eu lieu en mai 2017 et une deuxième réunion en mai 2018.</p> <p>La Commission a adopté le calendrier de travail du CTPG, y compris le calendrier et le processus pour le développement de l'ESG et l'adoption de HCR pour les espèces relevant de la CTOI (Appendice 9 de IOTC-2017-S21-R[F]).</p>	Terminée	Haute
PRIOTC02.21 (para. 204)	<p>b) La CTOI devrait élaborer des mécanismes de coopération, comme des MOU, avec d'autres ORGP, notamment SIOFA, pour travailler de manière coordonnée sur des problématiques communes, en particulier les espèces non-cibles et l'approche écosystèmes.</p>	<i>Commission</i>	<p>En cours : La CTOI travaille actuellement avec d'autres ORGP thonières, dans le cadre du processus de Kobe, à travers des réunions conjointes sur l'ESG, les approches écosystémiques de la gestion, l'harmonisation des programmes d'observateurs et un groupe de travail conjoint sur les DCP.</p> <p>Une évaluation des risques pour le requin-taube commun (hémisphère sud) a été présentée au GTEPA en 2017. Le Secrétariat de la CTOI, le président du CS et le président du GTEPA ont participé à la réunion conjointe des ORGPt sur la gestion des pêches basée sur les écosystèmes (FAO, Rome) et au Groupe de travail sur les DCP (Madrid) en 2017.</p>	En cours	Moyenne

PRIOTC02.22 (para. 211)	<p>Besoins particuliers des États en développement</p> <p>La PRIOTC02 RECOMMANDE ce qui suit :</p> <p>a) Le Fonds de participation aux réunions de la CTOI devrait être reconduit et optimisé, dans le cadre du budget régulier de la Commission. Le Fonds de participation aux réunions devrait être utilisé pour aider à la participation de toutes les parties contractantes éligibles afin de parvenir à une participation plus équilibrée aux réunions scientifiques et non-scientifiques de la Commission.</p>	<i>Commission</i>	<p>En cours : En 2018, le Secrétariat de la CTOI a accepté 46 candidatures au FPR, bien qu'une grande partie de demandeurs ait été financée par des fonds externes plutôt que par le budget ordinaire de la CTOI.</p>	En cours	Haute
	<p>b) Le Secrétariat de la CTOI, en partenariat avec des agences et des organisations de développement, devrait élaborer un programme régional de renforcement des capacités halieutiques de 5 ans pour assurer la coordination des activités de renforcement des capacités dans la région.</p>	<i>Secrétariat de la CTOI & Commission</i>	<p>Pendante : Un projet de Plan stratégique pour la science a été élaboré et sera présenté au CS21 en tant que document IOTC-2018-SC21-18. Il inclut un programme de développement aux fins du renforcement des capacités.</p> <p>Un atelier de renforcement des capacités a eu lieu en 2018 sur la standardisation des PUE.</p>	En cours	Moyenne